



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

TGV

Question au Gouvernement n° 3343

Texte de la question

ACCIDENT DE TGV

M. le président. La parole est à M. Claude Sturni, pour le groupe Les Républicains.

M. Claude Sturni. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Samedi dernier, la SNCF et l'Alsace ont également connu un drame avec le déraillement d'une rame TGV testant la nouvelle ligne grande vitesse reliant Paris à Strasbourg sur un pont de la commune d'Eckwersheim, dans ma circonscription. Cette tragédie a causé le décès de onze personnes et fait une quarantaine de blessés.

Avec Mme la ministre Ségolène Royal et le secrétaire d'État Alain Vidalies, j'étais présent sur les lieux de cette catastrophe. Nous avons été témoins d'une scène de chaos et de désespoir qui était alors et est aujourd'hui encore inexplicable et incompréhensible.

Je souhaite tout d'abord saluer tous les services de secours qui ont, là aussi, été remarquables (*Applaudissements sur de nombreux bancs*) ainsi que l'efficacité de la chaîne d'urgence mise en œuvre jusqu'aux hôpitaux de Strasbourg et de Haguenau.

J'adresse aux victimes et aux familles des cheminots blessés mes plus sincères condoléances et mes souhaits de rétablissement.

Mon intervention comporte plusieurs questions.

À ce jour, monsieur le Premier ministre, pourriez-vous éclairer la représentation nationale sur les circonstances exactes de cet accident et sur les progrès de l'enquête ?

Les Français sont légitimement fiers du succès de leur TGV. Cet accident doit donc être expliqué pour ne pas compromettre le développement de celui-ci et la confiance des Français. Nous comptons tous sur une liaison efficace et compétitive entre notre capitale du Grand Est et Paris. Quelles seront les conséquences de cette tragédie sur la mise en route de la deuxième phase de la LGV ?

Enfin, je souhaiterais insister sur le maintien nécessaire de la ligne aérienne Paris-Strasbourg par Air France. La compagnie avait annoncé l'arrêt de cette ligne en avril 2016 au moment du lancement commercial de la deuxième phase de la LGV. Si j'en conteste la logique dans l'absolu, je demande que cette décision soit remise en cause. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche. Monsieur le député, effectivement, samedi après-midi, un accident effroyable s'est produit. Un TGV qui effectuait des essais sur la future ligne tant attendue du TGV Est a heurté la pile d'un pont ferroviaire. La motrice est tombée dans un canal et les wagons se sont éclatés sur plusieurs centaines de mètres. Bilan : onze morts, quarante-deux victimes, dont deux sont encore entre la vie et la mort.

Le Gouvernement partage vos mots et je veux exprimer ici notre solidarité et notre compassion envers les victimes et l'ensemble de la famille cheminote pour qui c'est un drame inédit.

Comme vous l'avez fait fort justement, je voudrais moi aussi remercier les services de secours. Nous étions sur place avec Ségolène Royal, à la demande du Président de la République et du Premier ministre, et nous avons vu à l'œuvre, là aussi, les pompiers, les gendarmes, le SAMU, les services publics – tous ceux qui sont au rendez-vous dans ces moments-là.

Les questions que vous posez sont légitimes. L'accident s'est produit dans une courbe située après la partie nouvelle où le train procédait à des essais à 350 kilomètres à l'heure. Dans cette courbe qui rejoint la voie historique, il devait rouler à 175 kilomètres à l'heure. Nous ne savons pas aujourd'hui si cet accident est dû à la vitesse. J'entends et je lis comme vous des commentaires, mais personne ne le sait encore. Nous disposerons d'éléments techniques grâce aux boîtes noires qui ont été retrouvées.

Par ailleurs, cet accident va probablement entraîner des conséquences sur la mise en service de la ligne, prévue le 3 avril. Mais là aussi, pour l'instant, rien n'est définitif.

Enfin, au cas où il y aurait un retard, il faudrait en effet se poser la question de la poursuite de la liaison aérienne puisqu'il existait un lien entre les deux. Aujourd'hui, les mots sont clairs : solidarité, transparence et espérance dans l'avenir de la LGV. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [M. Claude Sturni](#)

Circonscription : Bas-Rhin (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3343

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 novembre 2015](#)